

# Programme d'Intégration Francophone des Orthoptistes

mise à jour juin 2009

## Définition et objectif :

Le Programme d'Intégration Francophone des Orthoptistes (PIFO) a été créé pour permettre à des orthoptistes désirant immigrer au Québec et possédant un diplôme émis par une université européenne francophone, de passer avec succès les épreuves écrites et orales et d'être accrédités par le Conseil canadien d'orthoptique (CCO).

## Le but :

Combler la pénurie d'orthoptistes au Québec et favoriser le recrutement.

## Conditions préalables :

Le PIFO n'est offert qu'aux candidats désirant travailler au Québec.

Le PIFO se doit donc d'évaluer l'intérêt du candidat :

- à immigrer à long terme,
- à travailler comme orthoptiste au Québec,
- à travailler dans un centre hospitalier du Québec là où des postes sont à combler (il n'est pas permis d'ouvrir son propre cabinet libéral au Québec),
- à avoir un visa valide d'immigrant reçu ou des preuves que les procédures pour son obtention sont en cours.

## Critères d'inclusion :

- Le candidat doit être francophone, diplômé d'une université reconnue de l'Europe francophone,
- avoir obtenu des notes scolaires égales ou supérieures à la moyenne canadienne (70%),
- avoir une expérience professionnelle valide,
- avoir exercé dans un milieu professionnel stimulant,
- le candidat peut avoir cessé de travailler mais depuis moins de 3 ans,
- être familier avec l'anglais
- diplômé depuis 5 ans maximum.

Si le diplôme a été obtenu depuis plus de 5 ans, le comité d'enseignement du CCO pourra accepter le dossier du candidat après l'évaluation de son expérience professionnelle.

## Procédures :

Le candidat doit soumettre son curriculum vitae complet au Comité de présélection du PIFO (diplôme, contenu de la formation acquise, notes, expérience professionnelle et lettres de référence). Après étude, si le dossier est retenu, le PIFO le transmettra au Comité de sélection du CCO qui confirmera au candidat son acceptation.

## **Organisation des études :**

Le PIFO guidera le candidat dans ses études, pour une période de neuf mois qui débutera en octobre. L'organisation de sa participation au programme sera réglée selon une entente entre le PIFO et le candidat.

Le candidat a l'obligation de débuter par un stage d'un mois à temps plein comme observateur. Le stage se déroule dans les centres agréés par le CCO soient : l'hôpital Sainte-Justine, l'hôpital de Montréal pour enfants et l'hôpital Notre-Dame du CHUM. (Hôpital pédiatrique. francophone et anglophone et hôpital avec clientèle adulte).

Deux semaines après le début du stage, une évaluation par un examen écrit ou oral en français sera faite afin d'évaluer le niveau de connaissances et les lacunes du candidat dans le but d'établir des objectifs précis d'études adaptés à chaque étudiant.

Après le mois de stage, le responsable du PIFO doit s'assurer de l'intérêt du candidat à rester dans le programme de formation.

## **Rôle du PIFO**

Après s'être assuré de la fiabilité du candidat, le PIFO remplira pleinement son rôle soit de :

- préparer le candidat aux examens du CCO,
- l'informer des démarches à suivre,
- l'informer de l'organigramme de la profession d'orthoptiste au Canada,
- l'informer des obligations de l'orthoptiste face au CCO, à la LSCO et à l'Association des orthoptistes du Québec (code d'éthique, éducation continue, cotisation annuelle, obtention de crédits pour maintenir la certification etc.),
- lui fournir la liste des postes disponibles dans les centres hospitaliers du Québec,
- l'aider et le soutenir dans ses études,
- lui fournir le matériel nécessaire à ses études (livres à consulter, photocopies d'articles pertinents, cours donnés aux résidents en ophtalmologie, conférences, banque de questions ),
- évaluer les acquis et progrès du candidat aux quinze jours par des examens écrits dans des conditions similaires à celles du CCO
- faire des évaluations orales de façon régulière tout au long du stage pratique,
- organiser des activités cliniques ajustées selon les résultats des évaluations du candidat.

*Le PIFO ne donne aucun cours théorique, son rôle est de guider le stagiaire dans ses études préparatoires aux examens du CCO afin d'obtenir l'équivalence du diplôme d'orthoptiste qu'il détient déjà.*

## **Informations complémentaires :**

### **La langue**

La connaissance de l'anglais est un préalable nécessaire.

Le candidat doit être familier avec l'anglais même si le bilinguisme n'est pas obligatoire. En effet, les conférences, les articles, tous les livres utilisés et conseillés sont en anglais et la préparation aux examens se fait à partir de ces manuels de référence. Au cours de sa pratique, surtout à Montréal, l'orthoptiste peut avoir à travailler avec une clientèle anglophone. Par contre, le candidat peut passer ses examens dans la langue de son choix soit : en français ou en anglais.

### **Les examens : conditions, dates et lieux**

Les épreuves écrites se passent début mai dans un des établissements du PIFO. L'examen dure trois heures et comporte 150 questions à choix multiples couvrant l'ensemble du programme. La note de passage est de 70%.

Seul le succès à l'examen écrit permet au candidat d'accéder aux épreuves orales et pratiques qui ont lieu mi-juin. Ces épreuves se déroulent dans la même ville que le Congrès annuel de la Société canadienne d'ophtalmologie (COS), variant ainsi de lieu à chaque année à travers le Canada.

### **Les coûts :**

Des frais de 2 000 \$ canadiens sont reliés à ce programme.

### **Les postes à pourvoir et l'organisation du travail :**

Un des rôles du PIFO est de faire connaître les postes à pourvoir dans les différents centres hospitaliers du Québec par l'intermédiaire de l'Association des Orthoptistes du Québec (AOQ).

Ce n'est qu'après l'obtention de la certification du CCO que le candidat pourra devenir titulaire d'un poste d'orthoptiste au Québec.

**SEULEMENT LES ORTHOPTISTES CERTIFIÉS PAR LE CCO SONT  
OFFICIELLEMENT AUTORISÉS À PRATIQUER AU CANADA.**

### **Liens utiles :**

- Conseil Canadien d'Orthoptique :  
[http://www.orthopticscanada.org/french/index\\_f.htm](http://www.orthopticscanada.org/french/index_f.htm)
- Société Canadienne d'Orthoptique :  
<http://www.tcos.ca/french/index.php?lang=french>
- Association des médecins Ophtalmologistes du Québec :  
<http://www.amoq.org/>